

L'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA) et Pédiatres du Monde "consternés" par le projet du Gouvernement de supprimer le Défenseur des enfants

Lors du conseil des Ministres du 9 septembre 2009, deux projets de loi supprimant l'Institution de Défenseur des enfants ont été présentés. Il s'agirait d'une fusion au sein d'une nouvelle institution défendant les droits en général.

L'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire et Pédiatres du Monde s'allient pour dénoncer qu'une nouvelle fois l'enfant soit délaissé et que la République n'accorde que peu d'égard, et surtout aucune priorité, bien au contraire, à ses propres enfants.,

Convaincus, depuis sa création, du bien fondé d'un tel service et confiants dans ses actions, ces professionnels de l'enfance soulignent la qualité et l'efficacité du travail réalisé par Claire Brisset, puis par Dominique Versini.

Nous constatons que nos dirigeants persistent à mettre en application des conceptions opposées à celles de tous les acteurs défendant les intérêts des enfants, personnes réellement impliquées, et responsables de ces enfants qui sont l'avenir de notre pays.

Le métier de Pédiatre, c'est aussi d'avertir les parents et de protéger l'enfant des dérives dangereuses de notre société dite « moderne ». La Défenseure des enfants et son équipe apportent une approche et des moyens complémentaires, originaux et nécessaires pour aborder les mêmes préoccupations : problèmes des adolescents, des enfants handicapés, des agressions et instabilités socio-familiales, des sollicitations publicitaires, de la violence télévisuelle, des difficultés psychiatriques, des dangers des nouvelles technologies etc... L'identification claire par la population de la fonction de Défenseur de l'enfant et de la personne qui l'incarne est également une donnée primordiale pour l'efficacité de son action. Sa fusion-disparition au sein d'une nouvelle institution défendant les droits en général représente une violence inédite contre les enfants.

Nous ne comprenons pas comment une telle décision peut être prise, quelles sont les motivations des responsables du projet, et quelle image veut donner la France, au moment du 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, alors que Dominique Versini doit assurer la Présidence du réseau européen des Défenseurs des Enfants.

L'AFPA et Pédiatres du Monde contestent vivement ce projet de loi. Ils souhaitent qu'il puisse être reconsidéré pour permettre à Dominique Versini de poursuivre l'action remarquable et indispensable qu'elle mène auprès des enfants et des familles.

Sites Internet : www.defenseurdesenfants.fr – www.afpa.org – www.pediatres-du-monde.org

Contacts presse :

François-Marie Caron : Président de l'AFPA
Christian Navarro : Président de PDM :Tél : 06 79 42 35 26